

Alors qu'ils semblaient condamnés par la [SNCF](#) / T : 01.53.25.60.00, les rotondes et ateliers de Mohon (Quartier de Charleville-Mézières/08) vont faire l'objet de travaux de rénovation et d'une étude pour la reconversion du site. L'année dernière, La SNCF avait décidé, « *pour des raisons de sécurité*, » d'interdire l'accès à la rotonde de Mohon à toute personne étrangère à ses services, condamnant la reconversion du site. La direction Immobilier de la SNCF avait fait connaître cette décision le 17 mai 2017 par lettre recommandée envoyée au président de l'association des amis des rotondes et ateliers de Mohon (AMR Mohon), Francis Verita. Les rotondes et ateliers de Mohon représentent un patrimoine unique, autant pour son écrin que pour le matériel qui y est sauvegardé. [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)